



Après l'abondance, la rigueur !

Les élus CGT au CGOS vous informent

Depuis plusieurs années, les constructions des budgets du CGOS Bourgogne Franche Comté issus des contributions des établissements BFC de la Fonction Publique Hospitalière étaient réalisées de façon déficitaire afin de consommer les excédents importants. Notre organisation syndicale y était favorable. Ces budgets



ainsi augmentés ont permis de répondre et de satisfaire à des attentes pour de nombreuses familles et agents.

L'accès à la culture, aux loisirs, aux sports à moindre coût par la contribution du CGOS a permis à des enfants, des familles hospitalières de s'émanciper en accédant à des offres qu'elles ne pourraient avoir sans cette contribution.

Les prestations proposées durant toute cette période d'abondance ont permis de démontrer que le budget du CGOS, lorsqu'il est augmenté permet de répondre aux attentes des familles et agents hospitaliers. Le budget ne souffre donc pas de trop de dépenses, mais bien d'une insuffisance de recettes permettant de répondre aux besoins.

Depuis la construction de l'exercice 2023, seule, notre organisation alerte et a pris position défavorablement à la présentation du budget 2024.

En effet, de nouveau, des excédents sont prélevés, notamment sur les aides non remboursables. Dans un contexte d'inflation à deux chiffres, ces aides explosent !

Nous sommes arrivés à un seuil financier difficilement soutenable dans le temps sans diminutions de certaines prestations ou d'augmentation de recettes.

Les revendications de la CGT prennent toutes leurs importances dans un tel contexte :

Augmentation du point d'indice par le rattrapage du gel de ces dernières années.

Augmentation du taux des contributions des établissements passant à 3 %.

Un réel déplafonnement des contributions au-delà de l'indice 489.

**En répondant positivement à ces revendications,
la rigueur adoptée n'aurait pas lieu d'être !**

Afin de réduire le budget de près de 870 000 euros pour 2024, des premiers choix ont été actés pour l'élaboration du budget 2024 :

- Modification du versement de la prestation Centre de Loisirs et Accueil Périscolaire à partir de l'âge de 7 ans.
- Modification de la prestation sports loisirs culture enfant baissant de 5 euros pour chacune des 3 tranches.
- Modification de la prestation sports loisirs culture adulte baissant de 5 euros pour chacune des 3 tranches.
- Baisse du taux de participation CGOS sur la billetterie.
- Modification de la prestation vacances adultes et famille par l'abaissement du montant sur toutes les tranches.
- Suppression des actions coups de cœur pour 2024.

Il est urgent de répondre aux revendications de la CGT pour l'intérêt des agents de la Fonction Publique Hospitalière sans quoi, il est fort à craindre que d'autres prestations ne soient modifiées voire supprimées !

Les administrateurs CGT dans la région B.F.C. :

Dominique Jaussaud CHU Dijon	03 80 29 34 88
Laurent Laboureau CHAN Nevers	03 86 93 71 89
Lydie Lefebvre CHI-HC Pontarlier	03 81 38 59 97
Pascal Bailly HNFC Trévenans	03 84 98 35 06
Sabrina Perrin CHJS Lons le Saunier	03 84 35 61 33
Stéphanie Correia EPSM71 Sevrey	03 85 92 82 79